

# Quartier politique de la ville

## Le Conseil Citoyen

La signature du Contrat de ville en 2015 en faveur du quartier prioritaire de la ville de Saint-Julien-en-Genevois (route de Thairy et Saint-Georges) a eu pour conséquence la création (en lien avec l'Etat) d'un Conseil citoyen.

Cette nouvelle instance de démocratie participative, tout comme un comité de quartier a pour objectif essentiel d'associer les habitants en sollicitant leur expertise d'usage. Le débat public est ainsi enrichi pour développer des projets visant à simplifier ou à améliorer la vie quotidienne des quartiers prioritaires (cadre de vie, le vivre ensemble...).

Il est précisé dans le cadre de référence national, que le Conseil citoyen peut se substituer au comité de quartier, afin de ne pas superposer les instances de participation sur un même quartier.

Néanmoins, le fonctionnement diffère dans le sens où les élus municipaux ne peuvent pas être membres d'un conseil citoyen.

Concernant Saint-Julien, la médiatrice sociale, dont le rôle principal est de développer du lien et une dynamique de quartier, est chargée de l'animation, du suivi et du relais des activités du Conseil citoyen. Celui-ci se réunit en moyenne 1 fois tous les 2 mois et il est composé d'un collègue d'habitants et d'un collègue d'acteurs locaux.

Les actions menées par le Conseil citoyen relèvent de 3 grandes thématiques choisies par les membres eux-mêmes :

1. **Les infrastructures de sports et les aires de jeux ;**
2. **La gestion des déchets ;**
3. **La jeunesse dans le quartier.**

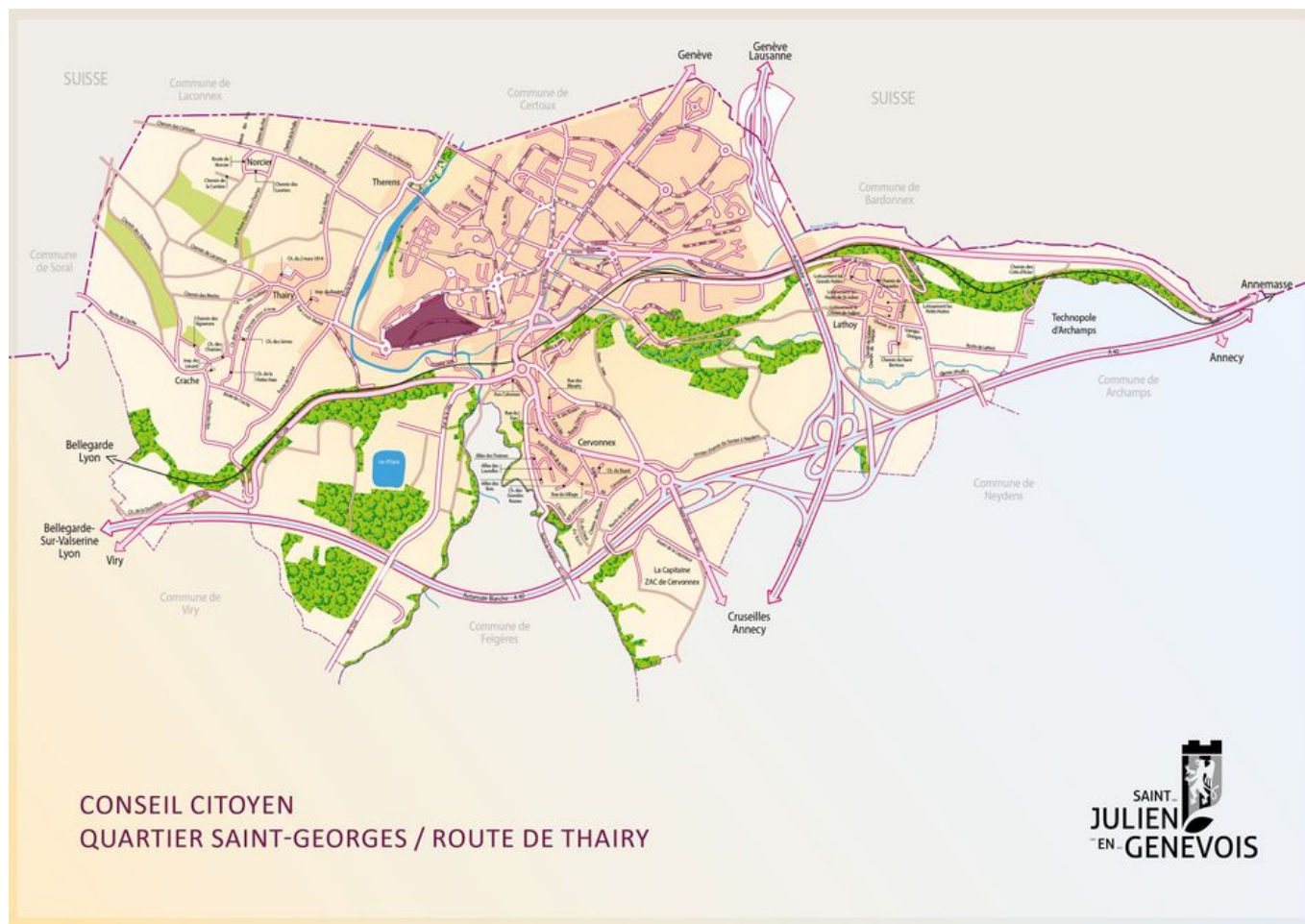
Les dernières actions menées ont concerné la sécurisation des voies de passage à l'intérieur du quartier et de l'aire de jeux des plus jeunes.

Les difficultés liées au vivre-ensemble sont discutées avec des propositions collectives de résolution.

Le Conseil citoyen et les actions de participation menées dans le quartier ont permis de faire émerger des projets de la part des jeunes habitants (projet de création d'un city-stade à proximité du quartier).



*Le Conseil citoyen impulse une dynamique de quartier où se rencontrent les bénévoles, les professionnels et les habitants. Ensemble des temps forts sont organisés comme le fête de quartier au printemps.*



*Conseil quartier st georges-thairy*

## Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

### La Mairie vous accueille :

lundi, mercredi, jeudi : 8h30-12h et 14h-17h  
mardi : 8h30-12h et 14h-18h  
vendredi : 8h30-17h

### Nous contacter :

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/services/solidarite-et-sante/quartier-politique-de-la-ville-368.html>